



Terre de caractère

LOURESSE-ROCHEMENIER

Lettre communale d'information N°7 - Octobre-novembre 2021

INFORMATIONS À RETENIR

Jeudi 11 novembre, 11H30 :

Cérémonie au monument aux morts et inauguration de la rue Emile Breton.

Vendredi 19 novembre :

Mini boum de l'A.P.E.

Vendredi 17 Décembre :

Goûter spectacle et Père Noël de l'A.P.E.

Vendredi 7 janvier :

Soirée des traditionnels vœux du Maire. (Nous vous confirmerons cette date dès que possible)

UN NOMBRE : 50%

En 2017, la part des personnes mariées, de 15 ans ou + était de 50% pour Louresse-Rochemenier (42% en France), alors que 7% sont pacsées (5% en France).

POINT CIVIQUE

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les **listes électorales**. C'est une démarche gratuite. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire, directement auprès de la mairie.

EDITO

Chères Louressesois et chers Louressesois,

La période de la Toussaint est synonyme de recueillement familial et de respect envers les défunts, beaucoup de familles profitent de ce jour férié pour se retrouver. Certains se rendent au cimetière pour se recueillir, fleurir les tombes de leurs aînés ou de leurs proches disparus, d'autres en profitent pour partager un bon repas.

Voilà enfin les premières vacances ! Entre le retour des enfants à l'école et la reprise du travail, ce repos d'automne sera, pour beaucoup, le bienvenu. L'occasion de se reposer après une période de rentrée sur les chapeaux de roues.

J'espère que chacune et chacun d'entre-vous peut trouver du réconfort et de l'écoute auprès d'amis ou de proches. N'oubliez pas que les différentes **associations** de la commune sont toujours là pour vous accueillir et passer des bons moments ensemble, n'hésitez pas à les contacter.

Après un bel été en famille ou entre amis, nous avons presque oublié la **covid**. Pourtant, le préfet du Maine-et-Loire a décidé à partir du lundi 1er novembre de renforcer les mesures pour freiner une tendance qui demeure malheureusement défavorable sur l'ensemble du département. Restons prudents pour ne pas revivre ces tristes périodes

L'automne est là, les arbres de nos rues perdent leurs feuilles petit à petit, pour bientôt laisser place à l'hiver.

En octobre, notre belle Mairie s'est vêtue de la couleur rose, en soutien au mouvement **d'octobre rose** pour lutter contre le cancer du sein.



A l'occasion d'**Halloween**, les enfants du village ont participé à la décoration des fenêtres et un petit fantôme a animé la porte centrale de la Mairie.

Pour la semaine du 11 novembre, la mairie éclairera nos nuits en bleu, blanc et rouge, en mémoire de nos soldats.

La résidence de l'Obier aurait dû ouvrir le 1^{er} juillet, selon l'architecte. Par prudence, nous avons reculé l'arrivée des locataires au 1^{er} septembre. Malheureusement, de nombreux travaux imprévus, des difficultés électriques, des allongements de délais, ont engendré un retard dans l'installation des futurs locataires. La résidence occupe régulièrement nos journées, parfois au détriment d'autres projets. C'est une réalité.



Désormais par décision du conseil municipal, Mickaël Bigot, négociateur en immobilier de Maître Varin à Distré, gèrera les locations. Une réunion avec tous les nouveaux habitants de la commune sera programmée au printemps.

Une commune qui grandit, c'est un signe positif.

A votre service, **Pierre-Yves Douet**, Maire.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors du conseil municipal du 29 septembre, vos élus ont validé plusieurs décisions :

Une nouvelle convention avec l'Agglomération Saumur Val de Loire de mandat laissant l'exercice de la compétence « **Gestion des eaux pluviales urbaines** » aux communes.



Une convention de partenariat avec l'association « **Au coin de la roue** » dont les missions sont de rompre l'isolement et créer du lien social. L'association s'engage à assurer une permanence

hebdomadaire par une animatrice sociale diplômée, à transmettre en mairie un bilan trimestriel quantitatif et qualitatif dans le respect des données personnelles des bénéficiaires. L'adhésion à ce partenariat est de 3000€ par an.

L'augmentation du temps de travail d'un agent communal pour faire face aux projets de demain : entretien de la Résidence de l'Obier, arrêt de l'utilisation

de produits phytosanitaires dans les cimetières, amélioration et embellissement de la commune dans l'objectif d'obtenir une première fleur régionale. A ce sujet, nous avons concouru au concours « **Villes et villages fleuris** » nous avons obtenu le premier prix au palmarès départemental pour les communes de 501 à 1000 habitants.

L'achat des parcelles AC74 et AC76, pour **l'agrandissement du musée troglodytique** de Rochemenier Village-Troglo. Nous allons travailler avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Maine-et-Loire pour étudier l'aménagement d'un nouvel accueil et une nouvelle organisation de la visite du musée.

La mise en vente d'une **maison des Charmilles** pour financer les projets sur la commune, en particulier la Résidence de l'Obier. Le prix net vendeur est de 170000€, ce qui correspond au prix du marché actuel. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Monsieur Bigot au 06.37.87.90.83.

Gestion des locations à la Résidence de l'Obier par Mickaël Bigot, négociateur en immobilier de Maître Varin à Distré.

EXPOSITION

Cet été, nous avons eu le plaisir d'exposer les tableaux de Jennifer Yologaza dans le hall de la mairie. Cette exposition s'est achevée fin septembre. Nous souhaitons désormais, que le hall d'accueil de la mairie soit utilisé tout au long de

l'année, pour présenter **des réalisations de talents locaux** (peintres, photographes, artisans d'art...), mais aussi des expositions à caractère historique ou pédagogique. Si vous souhaitez exposer vos travaux, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie.

MARCHÉ

Depuis le mois d'avril, le marché local s'est installé devant l'école tous les mercredis. Après un très bon démarrage, le marché avait trouvé un rythme de croisière. Or, depuis la rentrée de septembre, nous avons observé une baisse sensible de la participation.



En accord avec les exposants, nous avons décidé de faire une pause hivernale et de reprendre l'activité au printemps, avec de nouveaux exposants. La pérennité de ce marché dépend entièrement de la mobilisation et la participation de chacun d'entre-vous.

En janvier 2021, grâce à une subvention FISAC, notre fromager Eric Archelay a pu acheter une nouvelle remorque-vitrine réfrigérée. Nous sommes impatients de le retrouver.

INVITATION



Émile Breton,
Maire de Louresse-Rochemenier de 1953 à 1971.

Pierre-Yves Douet,
Maire de Louresse-Rochemenier,
et l'ensemble du Conseil Municipal
ont l'honneur de vous convier à la cérémonie
du souvenir qui se déroulera
le jeudi 11 novembre 2021 à 11h45
près du Monument aux Morts,
en mémoire de tous ceux qui sont morts
pour la France,

A l'issue de cette cérémonie,
nous vous convions à l'inauguration
d'une nouvelle rue de la commune :
la rue « Emile Breton » en présence de sa famille.
Un vin d'honneur vous sera ensuite offert
dans la nouvelle salle commune de l'Obier.



VOUS AVEZ LA PAROLE

L'assemblée générale de l'association des P'tites cheminées a eu lieu vendredi 29 octobre ; nous avons pu ainsi faire le point sur l'année 2020-2021 notamment sur notre édition adaptée au contexte sanitaire à savoir la soirée concert du samedi 28 août.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes présentes lors de cette assemblée générale.

Cette assemblée est aussi le moment où nous commençons à nous projeter pour l'année à venir; nous souhaiterions pouvoir reprendre en août 2022 notre festival tel que nous l'avons connu, un moment festif, fédérateur et convivial avec des exposants, des concerts, des spectacles pour tous et notre balade nocturne au cœur du village de Rochemenier.

Malgré la forte mobilisation des bénévoles le jour de la manifestation, nous manquons de personnes dans chaque commission pour préparer tout au long de l'année notre prochain festival.

En effet, nous comptons sept commissions : commission restauration, sécurité, animation, communication, son et lumière, buvette et marche nocturne. Le travail mené au sein de chaque commission durant l'année nous permet de construire ensemble un festival de qualité.

Aussi, si vous souhaitez avoir des informations ou nous rejoindre pour faire partie d'une des commissions vous pouvez nous contacter par mail : lespetitescheminees@gmail.com ou par téléphone au 0618039653 (Nicolas MATHIEU président) avant le 1^{er} décembre.

Les P'tites Cheminées

PROJETS 2022

En septembre, nous avons créé un livret de présentation des projets 2022 de la commune dans l'objectif de faire connaître nos actions structurantes. Ce fascicule intitulé « **Louresse-Rochemenier Projets 2022** » a été envoyé à tous les responsables locaux (Mesdames et Messieurs Présidente de Région, Présidente du Département,



députée, sénateur, conseillers départementaux, Président de l'agglomération, la Sous-Préfète) Pour les finances de la commune, notre objectif est clair : **un projet = une subvention**. Toutes les communes de notre strate doivent être soutenues pour la réalisation de leurs projets.

Ainsi, depuis début octobre, nous avons reçu les Conseillers Départementaux Jocelyne Martin et Bruno Cheptou, le Sénateur Emmanuel Capus, la Sous-Préfète Marie-Pervenche Plaza. Début décembre, Jacky Goulet se rendra également sur la commune.

SÉCURITÉ

Depuis notre élection, nous avons beaucoup travaillé pour la sécurité de tous.

Dès le mois d'août 2020, tous les **blocs sécurités de l'école** ont été changés. La conformité de la salle des loisirs qui n'était jusqu'ici vérifiée que tous les trois ans, a été vérifiée par l'APAVE (entreprise spécialisée dans la vérification de conformité), désormais cette vérification sera planifiée tous les ans, comme l'exige la loi.

Le **DICRIM**, document d'information communal sur les risques majeurs n'avait pas encore été rédigé (document pourtant obligatoire et réglementaire). Nous nous sommes attelés à la tâche en 2021 et il est maintenant disponible en Mairie. Il sera également diffusé sur le site internet de la commune.

Le **défibillateur** qui était en panne à la Mairie a été changé et installé sur un des murs de la salle des loisirs (la loi exige un défibrillateur dans une salle de cette catégorie). Un contrat a également été signé pour l'entretien de la **chaudière** de la Mairie. Lors du prochain conseil, nous établirons une convention avec la SAUR pour la vérification des **bouches d'incendie**.

Les nouvelles routes de la commune sont désormais

aménagées avec des ralentisseurs. L'objectif est de ralentir la circulation pour la sécurité des usagers et habitants. Chaque ralentisseur nous a permis d'obtenir 35% de subventions de l'Etat.

Enfin, nous avons fait vérifier les **jeux enfants** installés il y a une dizaine d'années, face à l'école. Ces installations auraient dû être vérifiées tous les



ans par des professionnels et tous les mois par les agents communaux. Le résultat est sans appel « l'aire de jeux ne répond plus à l'article 2 du fait de la gravité des risques générés par les anomalies ou défauts décelés. Le décret exige de l'exploitant l'interdiction de l'accès. » Un des problèmes est la sécurisation du site. Nous avons donc été dans l'obligation de fermer temporairement l'aire de jeux. Nos agents ont installé des barrières et nous poursuivons ces travaux de sécurisation pour une réouverture rapide.

Vous protéger et assurer la sécurité de tous ne sont pas des travaux spectaculaires et des actions qui se voient, mais ils font partie de nos priorités. Lucienne Roux, adjointe en charge des bâtiments communaux, attache une importance particulière à ce suivi.

ATELIERS NUTRITION AÎNÉS

Découvrez ou redécouvrez les Ateliers nutrition animés par Charlène Augereau, diététicienne à l'hôpital local, et proposés dans le cadre du programme La tête et les Jambes.

Des ateliers collectifs ou individuels (à votre domicile sur rendez-vous) pour prendre plaisir à cuisiner sainement, se rencontrer, découvrir de nouvelles recettes, échanger idées et questions, et déjeuner tous ensemble pour déguster les plats préparés pendant l'atelier.

- ATELIER CUISINE « LES ÉPICES » :

Mardi 23 novembre à 10h et déjeuner partagé (lieu à définir)

- ATELIER CUISINE « REPAS DE NOEL » :

Mardi 14 décembre à 10h et déjeuner partagé à l'EHPAD de Doué

- CONFÉRENCE « MANGER SAINEMENT » :

Mardi 11 janvier 2022 à 15h30 (lieu à définir) à l'hôpital local

Renseignements et inscriptions auprès du Centre Socioculturel : 02 41 59 77 09

CENTRE SOCIOCULTUREL

Des activités à partager en famille, une rencontre entre parents pour échanger sur la communication parents/enfants, l'accompagnement à la scolarité, partager un dimanche avec d'autres familles, cuisiner, bricoler... Le nouveau programme est disponible à l'accueil du Centre Socioculturel du Douessin



REPAIR CAFE



Votre aspirateur est essouffé ?
Votre lampe a besoin d'être réparée ?
Vous avez besoin d'un petit coup de main pour remettre votre vélo en état ?

Retrouvez notre équipe de bénévoles à l'ANNEXE, place Flandres Dunkerque à Doué-la-Fontaine, de 9h30 à 12h et, avec eux, redonnez ensemble une nouvelle vie à vos objets !

Les prochains rendez-vous Repair Café auront lieu les samedis 13 novembre et 11 décembre.

Pas de passe sanitaire obligatoire pour venir, mais nous vous demanderons de respecter les gestes barrières.

Renseignements : accueil@cscdouessin.fr ou par téléphone au 02 41 59 77 09

CULTURE



Lever de rideau sur la nouvelle saison culturelle

L'une des ambitions de la saison culturelle 2021-2022 est de partager : l'accès à l'émotion, au plaisir et à la pensée qu'est capable de procurer la culture à toutes et tous. Après le succès du concert de cet été "Tempo Menor", le musée troglodytique de Rochemenier va accueillir un nouveau concert : le **lundi 20 juin 2022**, soir de la fête de la musique. Une soirée particulière dédiée au virtuose Bob Tinker, ce trompettiste amoureux d'un Jazz Bop et post Bop qui construit ses concerts sur la musique de Miles Davis, de Dizzy Gillespie et de bien d'autres acteurs/souffleurs de ce style. Voyageur infatigable, ce musicien a rencontré les publics du monde entier et notamment le Japon avec le pianiste et monument Hank Jones. Tarif unique de 10€. Réservez vite vos places.

Renseignements et réservation : saisonsculturelle.agglo-saumur.fr

LA MAIRIE VOUS INFORME

Association ou habitant de la commune, si vous souhaitez diffuser une information, une date, une animation, ce journal est aussi le vôtre. Prenez contact avec la mairie pour plus d'informations :

communication@louresse-rochemenier.fr